



Atténuer l'effet des crues

Lors d'épisodes météorologiques d'intensité extrême, l'infrastructure peut subir des dommages importants, nécessitant l'arrêt des circulations et l'organisation de travaux de reconstruction.

En période de fortes crues et d'inondations, certains remblais et ouvrages d'art identifiés comme sensibles font l'objet d'une surveillance particulière, qui nécessite la présence de nombreux agents de maintenance sur le terrain.

Le domaine de l'hydraulique est ainsi particulièrement concerné avec une probable modification des régimes de crue. L'analyse de l'évolution du risque d'inondation de plaine montre une tendance généralisée à l'augmentation des débits de crue décennale à l'horizon 2050. Le risque d'inondation par ruissellement peut être plus important du fait de la fréquence des précipitations intenses et parfois de l'artificialisation des sols. Les ouvrages sont désormais contraints d'absorber l'accroissement des pics de débits avec les problématiques que cela représente : inondation de plateforme, endommagement des ouvrages hydrauliques et des ouvrages en terre, questions sur le redimensionnement ou la reconstruction des infrastructures, après un incident ou à titre préventif.

Face à ces risques, la projection des tendances passées ne suffit plus et plusieurs solutions s'offrent au gestionnaire du réseau pour assurer l'intégrité du système et la continuité de service : surveiller, maintenir, protéger, parfois reconstruire, réinventer (une portion de ligne, un mode confortement...).



Diagnostiquer et adapter nos installations

Les climats que nous connaissons se dérèglent : l'intensité des inondations et la fréquence des incendies et des vagues de chaleur augmentent, les cycles de précipitations et sécheresses deviennent plus erratiques. Les activités des entreprises doivent donc anticiper ces changements et s'assurer qu'elles sont prêtes à encaisser ces nouveaux chocs climatiques.

Au-delà des actions opérationnelles, SNCF est engagée dans le diagnostic de ses installations et activités face au changement climatique.

En association avec le Cabinet Carbone 4, la méthode OCARA est utilisée afin d'aider les acteurs concernés à identifier les actions de résilience aux impacts climatiques déjà existants et ceux à venir.



La méthode OCARA pour « Operational Climate Adaptation and Resilience Assessment » se structure en trois étapes :

L'analyse de la **1**
résilience actuelle

L'analyse de l'évolution des **2**
futurs scénarios d'impacts

L'élaboration de plans **3**
d'adaptation et de résilience

Elle est appliquée aux infrastructures ferroviaires, aux matériels roulants, aux processus sensibles, aux nouveaux projets et aux activités humaines. Elle fait l'objet d'un plan d'action hiérarchisé qualifié de Plan d'Adaptation afin d'anticiper la période 2030-2050.

